

ORGANISATION DE FIN D'ANNÉE 2023-2024 :

TRAVAUX - EPREUVES INTÉGRÉES

CESS

(Organisation sous réserve de modifications éventuelles)

Chères étudiantes,
Chers étudiants,

Nous voici bientôt en fin d'année scolaire 2023-2024, vous trouverez, ci-dessous les dates et heures des prochains dépôts de travaux et des épreuves intégrées (E.I.).

Les horaires de passage seront transmis aux étudiants éligibles pour les épreuves intégrées de 1^{ère} ou de 2^{ème} session dès que les délibérations des unités d'enseignement (UE) seront finalisées. L'affichage se fera aux valves de l'Institut ROGER GUILBERT.

Remarques générales

IMPORTANT – À LIRE JUSQU'AU BOUT

Tous les documents déposés (Travaux, Rapport de stage, Épreuve intégrée) sont OBLIGATOIREMENT et sous les formes suivantes :

1°) **Déposés en version PAPIER** au secrétariat selon les dates, les heures appliquées et le nombre d'exemplaires relatif à votre section et à la session (voir calendrier, supra)

2°) **Envoyés sur la plateforme MOODLE** selon les consignes suivantes :

→ sous le format exclusif **PDF** et dans le respect de la norme d'écriture suivante :

**SECTION-NOM DE L'UE(NOM DU CHARGÉ DE COURS)-NOM DE L'ETUDIANT, P(rénom -> 1^e lettre du prénom)-
Nom du travail – Xe SESSION.pdf**

Ex : CESS-UEEI-2A(EINSTEIN)-DUPONT,P-La classe inversée-1^e SESSION.pdf

Ne pas respecter ces consignes conduira à l'ajournement (1^e session) ou au refus (2^e session) de la passation de l'Épreuve intégrée ou aux examens. Elles sont cumulatives (version papier et [Moodle](#))

L'heure du dépôt papier et le respect des consignes détermineront l'acceptation ou le refus des travaux, et par extension, en cas de retard, un ajournement (1^e session) ou un refus (2^e session).

Nous vous conseillons vivement de relire les dossiers Epreuves intégrées.

Nous vous remercions de prendre vos précautions et de ne pas tarder à remettre et envoyer vos documents en heures et en temps.

Il n'y aura aucune exception à la règle.

La Direction de l'IRG

LIRE PAGE SUIVANTE

Pour toutes les sections d'enseignement secondaire

1^{ère} SESSION

ÉPREUVES INTÉGRÉES :

- Dépôt « papier » au secrétariat (entre 16h00 et 20h00) des E.I. en 6 exemplaires (5 avec reliures + 1 sans reliure)
ET
Sur la plateforme Moodle (avant 20h00) AU PLUS TARD à la date indiquée sur le tableau.
LE NON-RESPECT DE CETTE PROCÉDURE INVALIDERA VOTRE DÉPÔT, DONC VOTRE SESSION.
- Passation à l'épreuve orale pour la défense des E.I. : voir tableau
- Remise des diplômes provisoires de réussite: 03/07/2024 de 18h00 à 19h30

AUTRES :

- Travaux : voir consignes données dans le document d'intention pédagogique (DIP) de l'UE.

2^{ème} SESSION

ÉPREUVES INTÉGRÉES :

- Dépôt « papier » au secrétariat (entre 16h00 et 20h00) des E.I. en 6 exemplaires (5 avec reliures + 1 sans reliure)
ET
Sur la plateforme Moodle (avant 20h00) AU PLUS TARD à la date indiquée sur le tableau.
LE NON-RESPECT DE CETTE PROCÉDURE INVALIDERA VOTRE DÉPÔT, DONC VOTRE SESSION.
- Passation à l'épreuve orale pour la défense des E.I. : voir tableau.
- Remise des diplômes provisoires en octobre. La date et l'heure précises seront communiquées ultérieurement.

AUTRES :

- Travaux : voir sur le document d'ajournement/refus (DAR). Si dépôt à effectuer après le 4 juillet : voir tableau ci-dessous.

	1 ^{ère} SESSION			2 ^{ème} SESSION		
	INSCRIPTION À LA PASSATION DE L'E.I. (au plus tard)	DÉPÔT DE L'E.I. (au plus tard)	PASSATIONS DE L'E.I.	INSCRIPTION À LA PASSATION DE L'E.I. (au plus tard)	DÉPÔT DE - Travaux - E.I. (au plu stard)	PASSATIONS DE L'E.I.
CESS	Jeudi 30/5/24 (16h00 à 20h00)	Jeudi 30/5/24 (16h00 à 20h00)	Samedi 29/06/24 et/ou Lundi 1/07/24	Lundi 1 ^{er} juillet 2024	Mercredi 21/08/24 (17h00 à 20h00)	Du 11 au 18/09/24

Attention ! L'Institut ROGER GUILBERT fermera ses portes à partir du jeudi 11/07/24 et jusqu'au lundi 19/08/24.

LIRE PAGE PRÉCÉDENTE